

## COMMUNE DE DOHEM

## COMpte RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de novembre à vingt heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 24 octobre 2025

Étaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Eugéna RITAINÉ, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Adrien DILLY (arrivé à 20h15 n'a pas pris part au vote de la 1<sup>er</sup> délibération)

Étaient absents ou excusés : Frédéric LELEU, Michelle LEFEBVRE, Isabelle BAHEU, Doriane DELHEZ, Etienne Dilly

Secrétaire de séance : Auxence GARACHE

Assistait également : Angélique BROUSSART

En exercice : 15      Présents : 10    procurations : 0      Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 1

**Délibération n°26/2025 : SERVICES DE L'EAU POTABLE - DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DU SPANC -  
RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE – EXERCICE 2024**

La séance ouverte, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, suivant le décret n°95-635 du 6 mai 1995, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIDEALF, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, ainsi qu'un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) du SIDEALF.

Ces rapports comprennent la présentation du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, approuve les présents rapports du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits  
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.  
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-préfecture de Saint Omer le 06/11/2025  
et publication le 07/11/2025

Dohem, le 03/11/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

